

Présents (27) :

Mesdames Hélène DERRIEN HABERT, Christelle GRAND NIJDAM, Stéphanie JUMEL et Heloïse PETIBON, Monsieur Jean-Marc OUIIN, Représentants des parents d'élèves, élus au conseil d'école ;
Mesdames Léa ANDRIAMAMONJY, Mickaëlla CHAN MING, Déborah DUCREY, Nathalie GORET, Lys GREBAUT, Nadia HERZOG, Aude HOLLENDER, Shehnaz LAKHI, Sophie NJARASOA, Noro RAKOTOBE, Hanta RAKOTOMAMONJY, Ony RAKOTONDRATRIMO, Maneva RAKOTONIRINA, Hanta RASOARIMISA, Erica RATSIMBAZAFY, Karine TAOCHY et Laure TEYSSENDIER ROBERT, Monsieur Eric FAVRE BUISSON, Enseignants ;
Monsieur Georges GEERAERTS, Président de l'Association des Parents d'Élèves ;
Madame Céline GRATIOLET, Directrice administrative et financière ;
Monsieur Christian MOGET, Proviseur du Lycée français ;
Monsieur Christophe LEFEVRE, Directeur de l'école primaire, Président du conseil.

Excusés (8) :

Mesdames Eva ANDRIAMIHAJA et Tasnime KESSARIA, Monsieur Jean Bernard LACOUTURE, Représentants des parents d'élèves, élus au conseil d'école ;
Mesdames Dheeyah CHENDRIAH et Olivia RAZANAMAMPIONONA, Monsieur Herménégilde RAZAFITSIHADINOINA, Enseignants.
Monsieur Andrzej ROGULSKI, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle près l'Ambassade de France à Madagascar ;
Madame Patricia VERSELLE, Inspectrice de l'Éducation Nationale **aeфе** Zone Océan Indien ;

Préliminaires :

La bienvenue est exprimée à tous les présents au premier conseil de cette année scolaire 2017/2018. La séance est déclarée ouverte à 17 heures et 5 minutes.

Émargement des présents.

Désignation des secrétaires de séance :

Madame Christelle GRAND NIJDAM pour les parents d'élèves,

Madame Déborah DUCREY pour les enseignants.

On procède alors à l'examen de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

Le directeur ne peut répondre favorablement à la demande des parents qui souhaitent débiter par les questions diverses. En effet, pour la fluidité des échanges et comme bon nombre des questions diverses se rapportent directement à l'ordre du jour, elles seront traitées au fur et à mesure. Le temps nécessaire sera accordé pour que chaque membre s'exprime et que les réponses soient apportées, autant que possible.

• **Présentation du conseil d'école**

Quelques diapositives rappellent brièvement les principales compétences du conseil d'école et notamment qu'il «est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école». Il «adopte le règlement intérieur de l'école, sur proposition du directeur». Référence : circulaire AEFÉ, n°1548 du 20/07/2017. Il est précisé que le conseil d'établissement est l'organe principal qui règle l'ensemble des affaires de l'établissement, et que celui-ci est compétent pour le premier degré.

Le directeur souhaite souligner ici que le conseil d'école est la seule instance de concertation qui réunit tous les partenaires de l'école, institutionnels ou non. La priorité est donnée au dialogue entre les partenaires et l'équipe.

• **Compte rendu de la séance du mardi 13 juin 2017**

Le compte rendu, joint à l'invitation est alors soumis aux remarques éventuelles.

Version adoptée à l'unanimité, sans modification.

- **Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école**

Les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école se sont déroulées le mardi 7 novembre 2017 (initialement prévues le 13/10, report pour cause d'épidémie de peste). Sur 568 inscrits, on a dénombré 175 votants, 62 bulletins nuls ou blancs soit 113 suffrages exprimés pour 15 sièges à pourvoir.

Taux de participation : 30,8 %. 8 représentants des parents d'élèves de l'école primaire du Lycée français de Tamatave ont été élus pour cette année scolaire (liste de parents non constituée en association). Nous les remercions dès à présent pour leur engagement et leur disponibilité. L'adresse électronique parents.elus1D@lftamatave.mg est active afin de faciliter la communication entre l'ensemble des parents d'élèves de l'école et leurs représentants d'une part, et l'école, l'administration du lycée et les partenaires de l'école en général, d'autre part.

Remerciements aux parents du second degré pour leur participation à l'organisation du scrutin.

→ Aux parents : le processus des élections impliquent l'organisation du vote même pour une seule liste.

- **Règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur, joint aux documents de rentrée et transmis pour la préparation de la séance, est alors abordé pour modifications suite au travail débuté lors de la séance du 20/10/2016 et suspendu en attente des changements d'horaires (sortie des sections maternelles) et de l'étude de la journée en continue. Le règlement « voté à l'unanimité en conseil d'école du 19/11/2013 » est en vigueur. On note les points suivants :

> Articles 1 et 3 fusionnés, remplacement de « la directrice » par « la direction ».

> Rédaction d'un article sur la sécurité et la santé (le tableau des maladies entraînant l'éviction scolaire est erroné). Un « guide des conduites à tenir en cas de maladies transmissibles dans une collectivité d'enfants » a été édité par le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France en novembre 2003. Il est mis à jour régulièrement et consultable sur le site : <http://solidarites-sante.gouv.fr>

Les 42 maladies transmissibles les plus courantes y sont répertoriées ; seules quelques unes donnent lieu à un certificat de non contagiosité pour le retour de l'élève. Il s'agit des affections suivantes : gastroentérite à E.Coli entéro-hémorragique, gastroentérite à Shigelles, teigne du cuir chevelu, tuberculose bacillifère, typhoïde et paratyphoïde. A Madagascar, nous pouvons ajouter la peste.

> Remarque concernant la laïcité : comme l'indique le Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques (circulaire n° 2014-088 du 09/07/2014) et le souligne l'aefe, il est recommandé de joindre la Charte de la laïcité à l'École (circulaire n° 2013-144 du 06/09/2013) au règlement intérieur.

> Article 10 : le proviseur souhaite qu'il soit ajouté « avec information aux autorités de tutelle ».

Le règlement ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

- **État de l'école**

➤ Effectifs à la rentrée 2017 et perspectives, personnel de l'école et organisation pédagogique

Noms des maîtres de la classe	Nombre d'élèves en Maternelle				Nombre d'élèves en élémentaire					Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Hanta RAKOTOMAMONJY	2	25								27
Laure ROBERT TEYSSENDIER		9	18							27
Shehnaz LAKHI			25							25
Eric FAVRE BUISSON				22						22
Aude HOLLENDER				23						23
Hanta RASOARIMISA					26					26
Nathalie GORET					24					24
Ony RAKOTONDRATRIMO						23				23
Karine TAOCHY						25				25
Lys GREBAUT							25			25
Erica RATSIMBAZAFY							23			23
Nadia HERZOG								11	12	23
Maneva RAKOTONIRINA								25		25
Mickaëlla CHAN MING									21	21
Sophie NJARASOA									22	22
TOTAL	2	34	43	45	50	48	48	36	55	361
	124				237					

Le lundi 4 septembre, jour de la rentrée, l'effectif était 349 (367 en 2016) élèves (dont 337 présents). A ce jour l'effectif total de l'école est 361 élèves répartis en 15 classes (Cf. supra).

Moyenne par classe de 24 élèves (24,8 en sections maternelles et 23,7 en élémentaire).

Sans éléments de nature prospective (informations du registre des naissances par exemple), difficile de mettre les effectifs en perspective... Départ prévisible de 55 CM2 à la fin de l'année que l'on espère compenser pour maintenir l'effectif total.

Cinq agents spécialisés de l'école maternelle (ASEM) accompagnent les enfants des sections maternelles. Hanta RAKOTOMAMONJY (TPS/PS) est secondée par Anissa MANSOOR. Laure TEYSSENDIER ROBERT (PS/MS) par Cynthia RAVONIELINTSOA, Shehnaz LAKHI (MS) par Claudia GODIN, Eric FAVRE BUISSON (GSA) par Angénique MELA et Aude HOLLENDER (GSB) par Ocline BOTOU.

Pour l'enseignement des langues, trois intervenants encadrent les apprentissages : Noromanalina RAKOTOBÉ (sections maternelles, CP et une classe de CE1) et Herménégilde RAZAFITSIHADINOINA (une classe de CE1, les niveaux CE2, CM1 et CM2) pour le malgache ; Dheeyah CHENDRIAH pour l'anglais dès le CP.

Les élèves bénéficient de l'intervention d'une enseignante à temps complet pour la BCD, Madame Olivia RAZANAMAMPIONONA ainsi que des interventions en éducation musicale de Henintsoa RAMANAKILANA et en EPS (natation) de Noro RATSIROFONIRINA et de Philémon RAZAFIMANANTSOA.

En dehors des périodes de remplacement, Léa ANDRIAMAMONJY intervient dans les classes en tant que maître surnuméraire.

Le directeur, Christophe LEFEVRE, dispose d'une décharge totale d'enseignement. Son assistante de direction Mireille RABOANA assure, entre autres, l'accueil des parents.

➤ Projet d'établissement

«Dans chaque école (...), un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école (...), sur proposition de l'équipe pédagogique (...).» Extrait du code de l'éducation, article L.401-1.

Le document qui définit les grandes orientations pour la période 2014-2017 est le projet d'établissement qui doit prendre en compte les orientations définies par l'AEFE, le contexte et les spécificités du pays d'implantation de l'établissement. Le projet d'établissement est soumis à la validation du service pédagogique, du service orientation et enseignement supérieur (SORES) ainsi que du chef de secteur géographique (M. Gilles ALMOSNINO).

Le document cadre pour les apprentissages est le socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui comprend la mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle à l'école primaire.

Rappel : «dans le cadre du socle commun qui concerne tous les élèves de la maternelle à la 3ème, il n'y aura plus au Lycée français de projet d'école spécifique mais un projet d'établissement unique avec des objectifs communs et des actions spécifiques selon les degrés». (PV du CE du 26/03/2015)

Le projet d'établissement, pour la période 2014-2017 comprend trois axes principaux :

PROJET D'ÉTABLISSEMENT	Axes et objectifs	Accompagnement à l'excellence	
		Axe 1	Objectifs ou composantes A – La réussite de tous (excellence scolaire, linguistique et artistique) B – L'évaluation au service de l'excellence avec notamment la construction d'un projet d'orientation en fin de scolarité y compris au primaire C – Le plurilinguisme : facteur d'excellence D – Favoriser l'interdisciplinaire
		Vie scolaire et citoyenneté	
	Axe 2	Objectifs ou composantes A – Vivre ensemble : « Se respecter et respecter les autres » B – Éduquer à la responsabilité et à la solidarité	
	Ouverture, partage et rayonnement, communication		
	Axe 3	Objectifs ou composantes A – Ouverture et rayonnement B – Communiquer C – Partager	

Le projet d'établissement est en phase d'évaluation, phase préparatoire à la rédaction d'un nouveau projet d'établissement pour la période 2018-2021.

Dans le cadre du volet visant la réussite de tous, le repérage de la difficulté scolaire et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers doivent être des priorités. Il est rappelé, brièvement, les formes d'aides proposées aux élèves rencontrant des difficultés :

- *La différenciation* des situations d'apprentissage, organisée en classe par l'enseignant, permet de proposer à l'élève d'autres activités, d'autres entrées que celles proposées à l'ensemble de la classe. Si l'aide doit être plus importante, elle peut alors prendre la forme d'un *PPRE (programme personnalisé de réussite éducative)* qui, en concertation avec les parents et après leur accord (ils sont associés à sa mise en œuvre), va formaliser l'aide en précisant éventuellement un emploi du temps particulier pour l'élève, en classe. Pour les élèves quittant l'école vers le collège, un *PPRE passerelle* (PPRE pour la liaison avec le collège) peut être rédigé pour aider l'entrée en 6ème.

- Ensuite, *un enseignant spécialisé et/ou un psychologue scolaire* peut(peuvent) intervenir auprès de l'enfant, éventuellement en petit groupe dans la classe ou en dehors, pour établir un diagnostic et ainsi orienter l'équipe éducative vers la forme d'aide la plus pertinente. L'établissement ne dispose pas encore de ce type de personnel mais l'équipe de direction est actuellement en mesure de proposer des contacts aux familles des élèves qui en manifestent le besoin. Une aide en groupes restreints, le «Coup de pouce» est organisée et confiée à Déborah DUCREY (12 heures pas semaine).

- Suite au réaménagement de la semaine scolaire (Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013), des APC (*Activités Pédagogiques Complémentaires*) peuvent être proposées, par l'enseignant, à certains élèves et organisées après accord des parents. En groupe à effectif réduit, l'élève suit un programme personnalisé pour surmonter une difficulté passagère ou plus importante, ou toute autre activité liée au projet d'école. On rappelle l'engagement moral entre l'enseignant, l'élève et les parents concernant l'assiduité aux séances. Organisation : les mercredis et vendredis matins de 7h10 à 7h50. En fonction des besoins, les enseignants des sections maternelles prennent en charge des élèves de l'élémentaire. Une synthèse sera réalisée en fin d'année

N.B. : suite à la suspension des cours en période d'épidémie de peste, l'équipe souhaite offrir à tous les élèves de la classe une compensation opérationnelle et équitable. Cette solution est, dans un premier temps, le rattrapage d'heures de classe organisé sur les temps d'APC (2x40 minutes hebdomadaires). Nous encourageons vivement les parents à faire bénéficier leur enfant de cette opportunité en donnant leur accord à la proposition de l'enseignant de la classe. Elle constitue une première réponse de compensation des enseignements non dispensés, d'autres sont à l'étude (faisabilité, accord de la chaîne hiérarchique). Les parents seront informés régulièrement.

→ Les parents soulignent l'importance d'une communication anticipée pour faciliter l'organisation des familles.

→ Les parents questionnent sur la possibilité de compenser les cours non dispensés les lundis après-midis.

→ Le directeur rappelle la décision, prise en conseil d'école, limitant les après-midis travaillés pendant les périodes les plus chaudes. Dans le respect des rythmes scolaires, il semble contre productif de dépasser 26 heures de classe hebdomadaires, même sur une période restreinte, dans l'intérêt de l'enfant. Cependant, il est possible d'envisager des lundis après-midis thématiques ou des séances d'activités nautiques (Cf. infra).

Précisions : les lundis après-midis de la première période ont permis d'avancer dans les programmations. Les plans de travail transmis ont été appréciés par la plupart des parents et constituent eux aussi une forme de compensation. Les équipes, par cycle, estimeront les besoins complémentaires nécessaires.

→ Le proviseur souligne que la réflexion menée par le directeur a contribué au protocole global élaboré par le COCAC et l'IEN.

Toujours dans le cadre de cet axe et plus particulièrement dans le sens de l'évaluation au service de l'excellence, les évaluations nationales de CP et de CE2 ont débuté puis ont été perturbées par l'épidémie. Les résultats seront compilés et analysés afin de cibler les difficultés mais aussi les réussites. Les résultats des classes de CP seront transmis à l'IEN.

Concernant les aides apportées aux élèves, on signale celles, à destination des familles, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'accueil individualisé (PAI) relevant du domaine de la médecine (traitement médical et protocole d'urgence), du plan d'accompagnement personnalisé (PAP) du domaine de la pédagogie avec un volet médical (troubles des apprentissages) ou du projet personnalisé de scolarisation (PPS) pour les élèves porteurs ou en situation de handicap. Dans ce cas, un volume horaire d'aide spécifique peut être accordé par la commission de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) aux élèves français. Un AVS (auxiliaire de vie scolaire) ou un AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap), si recruté(e), accompagne alors l'enfant pendant une partie du temps scolaire afin de compenser le handicap. Les projets personnalisés sont élaborés avec le précieux concours de Madame JAHIEL, infirmière scolaire, qui fournit un travail important et constant (70 élèves environ sur l'ensemble de l'établissement).

Pour information,

	PPRE	PAI	PAP	PPS
2017/2018 - T1	12 (en place ou en prévision)	8	11 (en place ou en prévision)	1 (en cours)

N.B. : la lettre cosignée par le directeur de l'**aefe** et le directeur général de la MLF (Mission Laïque Française) en date du 5 septembre 2016, relative aux élèves à besoins éducatifs particuliers (les élèves qui souffrent d'une maladie chronique, les élèves «dys», les élèves intellectuellement précoces, les élèves handicapés et les élèves en grande difficulté d'apprentissage ou d'adaptation) précise que le réseau «soutient, dans le cadre d'une école inclusive, une meilleure prise en compte des besoins spécifiques de tous les élèves, *quelle que soit leur nationalité*, et notamment des élèves à besoins éducatifs particuliers, dans les contextes diversifiés des établissements d'enseignement français homologués.» «L'objectif est de développer des parcours d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers et de les accompagner, ainsi que leur famille, le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles, *y compris dans la perspective d'une sortie de l'établissement chaque fois qu'il n'est plus en mesure de représenter un avantage pour l'élève.*»

Dans le cadre du projet d'école peuvent aussi être organisés

- des échanges de services : les enseignants interviennent pour les élèves d'une autre classe dans un domaine particulier ;
- des décloisonnements : les élèves de différentes classes sont rassemblés pour former de nouveaux groupes en fonction de leurs besoins.

Le déroulement des actions prévues en ce début d'année scolaire, actions qui ont pour but d'atteindre les objectifs du projet d'école, a été fortement perturbé. Un tableau synoptique sera présenté au prochain conseil d'école. Quelques précisions :

> Activité natation : séances au Club Nautique, classes accompagnées par deux professeurs du lycée et des parents d'élèves, les jeudis et vendredis matins jusqu'à la fin du trimestre. Une synthèse concernant les apprentissages et le budget sera rédigée en fin de projet. On rappelle que la natation scolaire fait partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école (circulaire n° 2011-090 du 7-7-2011). Remerciements aux parents associés au projet.

Suite à la suspension des cours, la direction examinera la possibilité de proposer des séances complémentaires aux élèves, peut-être des lundis après-midis.

> Chorales :

Pour le cycle 2, registre varié avec quelques chansons en moins... Représentation prévue pour la fête de Noël. Présentation par Nathalie G. Pour les sections maternelles, l'initiation a pour support des jeux vocaux et gestuels. Reprise collective de la chorale après le départ du chef de chœur, tout à l'honneur de l'équipe du cycle, selon le directeur. Présentation par Laure TR.

> Bibliothèque : fréquentation par les classes et emprunt d'ouvrages autour de projets. Une demi-heure hebdomadaire pour les sections maternelles, le CP et le CE1, une heure pour les autres classes. Fonctionnement en demi-groupes. Emprunts accordés pour une semaine. 6087 ouvrages sont disponibles et permettent la mise en œuvre de projets variés, pour certains, en liaison avec le collège. Tous les ans, 150 ouvrages commandés en moyenne. Quelques-uns sont «gagnés» grâce aux abonnements des familles à l'école des loisirs. Le fonds en anglais mérite d'être enrichi.

> Le site Internet du lycée a été utilisé pour la transmission de plans de travail par les enseignants. Il doit continuer d'informer les familles et de restituer des éléments de la vie de l'établissement avec des alertes Facebook. Un autre moyen de communication va être reconduit cette année, c'est un Espace Numérique de Travail (ENT) qui s'appelle Beneylu School. L'école primaire s'est lancée dans cette expérimentation l'année dernière avec de nombreux déboires rencontrés à cause des problèmes de connexion. Nous espérons une utilisation plus importante (et plus aisée) cette année. Les fonctionnalités sont diverses : cahier de textes, agenda, messagerie, carnet de liaison mais aussi un blog, un GPS, un espace de stockage multimédia et d'autres, au choix, dans un espace totalement sécurisé. Chaque utilisateur dispose d'un identifiant et d'un mot de passe. L'enseignant de la classe peut attribuer des droits différents aux visiteurs et de ce fait restreindre l'accès de certains espaces aux seuls élèves ou les partager avec leurs parents ou d'autres classes. Toutes les classes sont inscrites et les codes vont être édités.

Les projets sont initiés et/ou stimulés par les actions de formations dont bénéficient les membres de l'équipe. Chaque année, plusieurs enseignants bénéficient du Plan de Formation Continue du Personnel en fonction de l'offre, des besoins exprimés par les enseignants et du choix opéré par l'établissement mutualisateur.

Certains projets rédigés sous la forme d'Actions Pédagogique Pilote (APP) peuvent être subventionnés par l'**aefe**. C'est le cas de l'APP « Pour un enseignement plus adapté à la diversité des élèves avec le numérique au quotidien, à Tamatave (Réseau Océan Indien) » pour un montant de 1 500 € qui a permis l'achat de tablettes tactiles pour des activités langagières. D'autres APP ont été rédigées pour l'année 2017/2018 :

Intitulé du projet	Descriptif sommaire
Prix Ravinala du livre voyageur	Littérature par catégories de niveaux de classe. Désignation de l'ouvrage préféré. Échanges possibles avec les auteurs / Messagerie / Blog dédié.
Projet intrépide à Tamatave	Ateliers de danse à partir d'un album de jeunesse. Artiste en résidence. Spectacle final. Avec SEMATO (école de sourds et malentendants de Toamasina)
Regards croisés sur Tamatave	Approche poly-artistique de Tamatave. Avec l'Alliance
Toamaradio	Webradio pour la promotion de toutes les actions.
Commémorer la fin de la Grande Guerre à Madagascar	Avec une universitaire de Rouen.

Les projets feront l'objet d'une présentation plus complète lorsqu'ils auront été mis en œuvre.

> Mandarin : initiation à la langue et découverte de la culture chinoise. Le projet prévu pour septembre a été retardé, tout comme l'arrivée de l'enseignante, à cause de l'épidémie de peste. Ce projet est le fruit de la collaboration avec l'Institut Confucius, partenaire du Lycée depuis plusieurs années (précisions du proviseur). Pertinence de la proposition du mandarin confirmée par l'histoire de Madagascar et le positionnement de la Chine dans le contexte mondial. Augmentation de l'offre pédagogique faite aux familles : plus de 100 étudiants pour le mandarin contre une dizaine pour le latin.

→ Les parents, à propos de la langue la plus parlée entre le mandarin et le cantonais : confirmation du mandarin par l'assistance.

> Projet de découverte de l'art du cinéma (aucune salle à Tamatave) avec l'Alliance française. Plusieurs films par an, visionnés dans une salle dédiée et exploités en classe, en amont de la projection puis en aval.

> Plusieurs classes de découverte en préparation cette année scolaire :

Classe	Lieu	Dates (nuitées)	Budget	Participation de l'établissement (40 %)	Participation maximale des familles
CPB	FOULPOINTE	16-17/01/2018 (1)	3 470 000 Ar	1 388 000 Ar	72 000 Ar
CE2A	FOULPOINTE	22-24/01/2018 (2)	5 491 000 Ar	2 196 400 Ar	122 000 Ar
CM2C	PARC IVOLOINA	22-23/01/2018 (1)	1 201 500 Ar	480 600 Ar	30 000 Ar

Ces sommes seront soumises au vote lors du prochain conseil d'établissement.

Elles recueillent l'avis favorable du conseil d'école, à l'unanimité.

> La semaine prochaine, Semaine des Lycées français du monde... Afin de promouvoir les établissements et d'inviter les familles à venir les découvrir.

> Annonce de Mickaëlla CHAN MING à la demande du proviseur : marché de Noël organisé au Lycée le samedi 25/11/2017 de 9h00 à 17h00. Exposants divers et buvette. Entrée 1 000 Ar au profit de la Maison Des Lycéens.

Dernière minute : dans le cadre du festival mondial des lémuriens, plusieurs événements à Tamatave du 10 au 18 novembre 2017 avec notamment trois journées portes ouvertes (entrée gratuite) au parc zoologique d'Ivoina les 10, 11 et 12 novembre, une exposition à l'Alliance toute la semaine et des ateliers variés le samedi 18/11.

A propos des activités et sorties organisées par l'établissement ; en complément des garanties d'assurance souscrites par le lycée français (responsabilité civile et dommages corporels, pour chaque élève), il est fortement conseillé aux parents de souscrire une assurance complémentaire permettant de couvrir notamment les frais en cas d'hospitalisation.

En cas d'accident, prise de contact immédiate avec la compagnie et dans les 48 heures, obligatoirement, rédaction du constat. Prise en charge assurée jusqu'à consolidation.

• Travaux, équipement et sécurité

Sécurité

> L'exercice d'évacuation incendie (obligation réglementaire), a été organisé le 28/09/2017. Les élèves doivent rallier les points de rassemblement dans le calme et dans les meilleurs délais. Chaque enseignant doit emporter son registre d'appel et compter les élèves au point de rassemblement. Très bon comportement général. Nouvelle organisation (points de rassemblement). Adultes et élèves prévenus pour cet exercice.

Malgré un temps plus court (3'40" contre 4'20" l'an dernier) le temps d'évacuation est trop important pour les sections maternelles et ne respecte pas le temps indicatif pour un bâtiment en rez-de-chaussée : 2 minutes.

Cet exercice (le premier des trois) fait partie du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) On rappelle que le document rassemble les risques possibles et les conduites à tenir en cas d'urgence. Les exercices d'évacuation sont complétés par un exercice de confinement (annuel).

> Épidémie de peste : par mesure de prévention des risques, la fermeture de l'établissement le 3 octobre 2017 à midi puis la suspension des cours à partir du 09/10/2017 jusqu'à nouvel ordre, reconduite pour la semaine du 16/10/2017 ont été décidées par les services de l'Ambassade de France qui n'ont pas pris de positions différentes de celles des autorités malgaches. L'établissement a été désinfecté le 04/10/2017. A partir du 09/10/2017, l'établissement était accessible et les professeurs ont pu accéder aux ressources permettant la transmission des plans de travail aux familles.

Le proviseur est conscient du manque de communication, source de stress dans les familles. L'intention était de ne transmettre que des informations validées par le poste diplomatique (Ambassade et Consulat général). La situation aurait pu être décrite au jour le jour.

Causes des difficultés de communication : chaînes téléphoniques non opérationnelles (numéros manquants ou non mis à jour) et très faible proportion des familles ayant transmis un adresse électronique, surtout au primaire.

→ Les parents regrettent que les adresses transmises (même peu nombreuses) n'aient pas été utilisées.

- Source d'inquiétude de la part des parents d'élèves, les abords de l'école primaire... La cohabitation voitures piétons est source de danger : *pensez à la sécurité de vos enfants !*

Rappel sur le respect de l'aire de non stationnement, signalisée, devant le portail (réservée à la dépose des élèves transportés par bus). Et celui de l'action des policiers municipaux qui œuvrent pour la bonne circulation des véhicules, sauf le lundi matin (réunion de service).

La sécurité des enfants est l'affaire de tous.

Le protocole de filtrage mis en place limite l'entrée dans l'établissement aux seuls parents des élèves de sections maternelles et pose le problème de l'attente sur le trottoir. Les élèves de l'école élémentaire sortent par le portail du primaire, qui donne directement sur la rue. La vigilance des personnels en poste doit être complétée par le respect des règles de sécurité notamment celle de ne pas sortir sans être accueilli par un adulte ou un collégien, à rappeler aux élèves des classes élémentaires par les enseignants comme par les parents.

Attention, le terme «transport scolaire» n'est pas approprié. Le transport des enfants est organisé par les familles. Rappel du proviseur : la vigilance est de mise (limitation de l'accès de l'établissement aux véhicules, connaissance et contrôle des chauffeurs sur les rotations), sans tomber dans la psychose... Dans le cadre général du PPMS et des prescriptions de l'Ambassade de France concernant la sécurité.

Travaux et équipement

Exemple de réalisations suite aux demandes formulées :

- peinture des jeux de sol sur les trottoirs en élémentaire ;
- connexion de la BCD au réseau ;
- aménagements divers et petit ameublement ;
- aménagement partiel de l'accueil du primaire.

A ce sujet, devis en cours pour la réalisation d'une structure permettant l'accueil des élèves et de leurs familles à l'abri des intempéries et hors voirie.

- démontage des jeux de cours vétustes.

A ce sujet, pour la réalisation d'une structure pour la cour des maternelles (dessin du directeur, non contractuel ! →)

Le Père-Noël sera-t-il encore généreux ? (Sûrement car les devis sont en cours.)



• Questions diverses

Des actions de formation seront initiées à partir des actions mises en œuvre comme l'ENT Beneylu School et les outils nécessaires aux APP (tablettes, applications pour la webradio, photographie numérique...) mais aussi et surtout à partir des besoins des élèves qui font appel à des modalités de travail différentes pour des pratiques qui évoluent.

→ Les parents souhaitent connaître la date de visite de Madame l'inspectrice de l'éducation nationale **ae**fe zone Océan Indien : janvier 2018 si son agenda n'est pas modifié.

Les postes de résidents peuvent être fermés (par l'**ae**fe) ou le détachement de l'enseignant peut ne pas être reconduit (par la direction académique). Les postes d'expatriés sont maintenus ou fermés (par l'**ae**fe). 111 postes de résidents et 80 postes d'expatriés fermés à la rentrée 2018.

→ Les parents s'interrogent sur les actions possibles «contre l'**ae**fe» : lettre des parents et Association des Parents d'Élèves, réunion de concertation des parents lundi prochain (13/11).

Information : 10% d'économie budgétaire demandés à l'**ae**fe pour la rentrée 2018 et pour la rentrée 2019. Une réorganisation des professeurs est nécessaire et engendre des frais supplémentaires pour la rémunération des recrutés locaux par l'établissement (salaire des expatriés entièrement versés par la France).

→ Les parents font part de leur souhait de créer une zone de dépose minute devant le portail.

Comme précisé supra, une zone de stationnement est matérialisée pour les bus qui transportent les élèves. Sur la voie publique, même si les parents peuvent faire des remarques à certains autres parents qui ne respecteraient pas les règles de sécurité, personne n'a autorité exceptés les policiers : la rue n'appartient pas au Lycée français. Appel renouvelé au civisme de chacun.

→ Les parents s'interrogent sur la différence d'équipement entre les différentes classes maternelles. C'est un fait mais les enseignants se prêtent mutuellement les ressources pour corriger le déséquilibre. Une classe notamment avait été fermée et le matériel distribué... Et non redéposé. La fourniture de matériel complémentaire est en cours. Il s'agit d'un axe de progrès. La DAF précise que des commandes sont possibles, même en dehors des commandes annuelles en France.

→ Les parents, au sujet d'une chanson « Anna et les piranhas » dans laquelle une fillette risque de se faire découper en tranches et dévorer par des piranhas... N. GORET relativise le risque de choquer les enfants qui ont compris le texte humoristique de la chanson, qui n'a rien de plus cruel que celui du petit chaperon rouge, par exemple.

• Remerciements

Remerciements aux parents nouvellement élus qui s'investissent dans leur rôle, et offrent une part de leur temps. Le directeur, au nom du conseil, remercie les secrétaires de séance.

Remerciements à tous les parents, accompagnateurs ou acteurs des projets mis en œuvre.

Remerciements aux ASEM et aux agents d'entretien qui contribuent à proposer et entretenir un cadre agréable et très favorable aux apprentissages.

Remerciements aux membres du Comité de Gestion, en partie bientôt renouvelé, pour leur implication dans la gestion de l'établissement.

Remerciements aux collègues de l'équipe de direction, Madame la directrice administrative et financière et Monsieur le proviseur pour le travail en coopération de chaque instant.

Remerciements aux assistantes de direction, deux aides très précieuses, tout comme les agents administratifs compétents et dévoués.

Enfin, le directeur tient à remercier l'ensemble des enseignants du primaire pour leur implication en ce début d'année, très perturbé, pour le bien de tous les élèves de l'école du Lycée français de Tamatave.

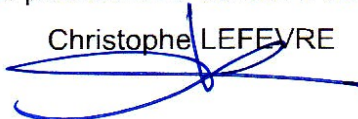
La date du prochain conseil sera fixée en fonction du prochain conseil d'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Le secrétaire de séance,
pour les parents
Christelle GRAND NIJDAM



Le président du conseil d'école,
Christophe LEFEVRE



Le secrétaire de séance,
pour les enseignants
Déborah DUCREY

